

AVENANT AU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 n°17 « Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres » (FR 2100262)

(Marne)



Année 2016

Mars
2017

Site Natura 2000 n°17
« Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres »
(FR2100262)

Avenant au document d'objectifs du site Natura 2000
– Année 2016 –

Référence interne :	16-NAN51017
Rédaction :	Laure ROGEAUX – Chargée de missions
Sous la direction de :	Philippe PINON-GUERIN – Directeur du Conservatoire
Date réalisation document :	Mars 2017
Maître d'ouvrage :	Direction départementale des territoires de la Marne

Référence bibliographique :

ROGEAUX L., 2016 – *Avenant au Document d'objectifs du site Natura 2000. Site Natura 2000 n°17 « Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres » (51), Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 16p.*

Sommaire

SOMMAIRE	4
PREAMBULE	5
1. INFORMATION GENERALE	6
2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	8
3. PROGRAMME D’ACTIONS	10
ANNEXES	12

Préambule

Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) régies par la Directive « Habitats-Faune-Flore » et les Zones de Protection Spéciales (ZPS) définies par la Directive « Oiseaux » forment un réseau cohérent de sites appelé réseau Natura 2000. Ce réseau a pour objectif d'assurer le maintien et le rétablissement d'habitats naturels et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable.

Pour chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (DOCOB) définit les orientations de gestion et les mesures favorisant le maintien ou la restauration des habitats et habitats d'espèces du site dans un état de conservation favorable. Etabli sous la responsabilité du Comité de pilotage, le DOCOB est une base de référence servant d'outil pour la planification et la mise en cohérence des actions pouvant avoir un impact sur les habitats et les espèces. Ce document est établi en concertation avec tous les acteurs concernés par le site et doit être compréhensible et accessible à toute personne qui en ferait la demande. Le DOCOB est approuvé par le Préfet.

Le DOCOB doit être évalué régulièrement (tous les 3 ou 6 ans) et les mesures peuvent être révisées si les objectifs définis initialement ne sont pas atteints.

En ce qui concerne le site Natura 2000 des « Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres » (SIC n°17), un DOCOB a été validé en 2008 par les membres du COPIL.

Afin de pouvoir suivre et mettre en œuvre les actions prévues dans le DOCOB, le maître d'ouvrage de l'animation Natura 2000, la DDT de la Marne, a désigné après consultation le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne structure animatrice du site Natura 2000. La seconde phase d'animation s'est déroulée de 2014 à 2016.

A la fin de ces 3 ans d'animation, la structure animatrice du site Natura 2000 doit proposer une réactualisation du DOCOB. Ce document fait la synthèse des différents points à réactualiser dans le DOCOB du site Natura 2000 des « Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres ».

1. Information générale

1.1 Limites du site

Le périmètre du site Natura 2000 des *Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres* tel que défini dans le DOCOB de 2007 n'englobait malheureusement pas les secteurs les plus intéressants de pelouses sèches. Afin de réaliser une gestion globale et plus pertinente des habitats naturels, il convenait d'intégrer ces secteurs au site Natura 2000.

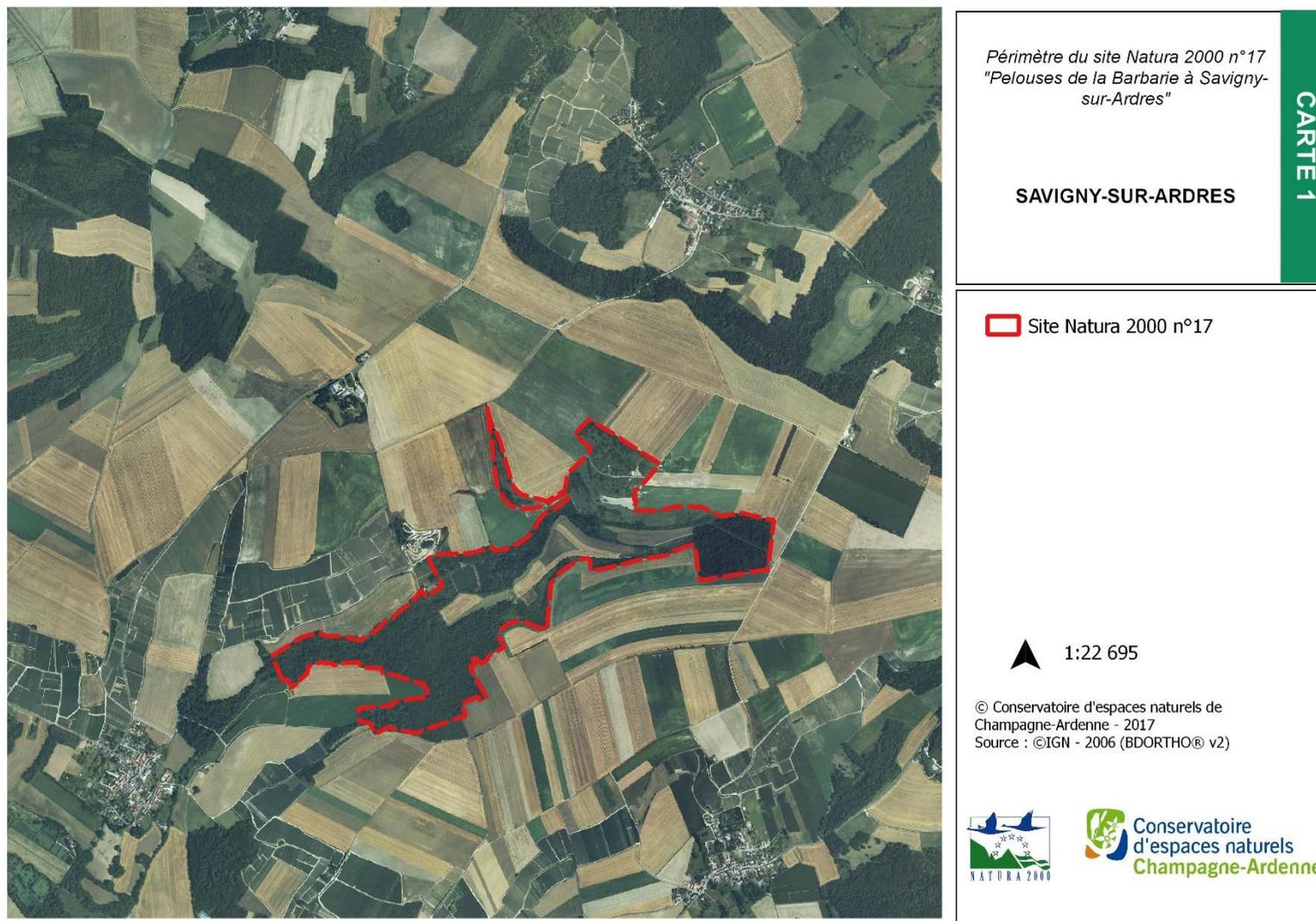
De plus, le site Natura abritait de nombreuses parcelles ayant un faible intérêt écologique et se retrouvant incohérentes avec les exigences de Natura 2000. Afin d'assurer une gestion cohérente du site, il semblait judicieux d'exclure les parcelles de faible intérêt écologique (Moto-cross, habitations...).

Par ailleurs, le site n'étant pas basé sur le cadastre parcellaire, celui-ci coupait parfois en deux plusieurs parcelles. Cela rendait difficile la compréhension de la démarche Natura 2000 auprès des propriétaires et ne facilitait pas le travail de montage des futurs dossiers de financement pour la structure animatrice du site.

Suite aux réunions de concertation, le périmètre du site Natura 2000 n°17 « Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres » a été validé par la commission européenne et publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne fin décembre 2015. L'arrêté ministériel de passage en ZSC a été publié le 10 février 2016.

Le nouveau périmètre du site Natura 2000 est présenté ci-dessous.

Carte 1 – Périmètre actualisé du site Natura 2000 n°17 « Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres »



2. Diagnostic écologique

1.2 Unités écologiques

Aucun inventaire complémentaire n'a été mené sur les habitats naturels des Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres sur la période 2014-2016.

1.3 Flore

Aucun inventaire complémentaire n'a été mené sur la flore des Pelouses de la Barbarie à Savigny-sur-Ardres sur la période 2014-2016.

1.4 Faune

Plusieurs suivis scientifiques et compléments d'inventaires ont été réalisés, comme prévu dans le programme d'actions du DOCOB. Ils ont permis d'actualiser les connaissances de la faune du site, notamment pour les groupes des Oiseaux, Amphibiens et Insectes.

Oiseaux

Les prospections menées en 2011 sur le site ont permis de contacter 24 espèces supplémentaires d'Oiseaux, dont 1 inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux : la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*). Au total, ce sont 65 espèces d'oiseaux qui ont été inventoriées ou mentionnées sur l'ensemble du site Natura 2000.

Amphibiens

Seules 2 espèces ont été contactées lors des prospections de 2011 sur le site : la Grenouille verte (*Rana sp.*) et le Crapaud commun (*Bufo bufo*). Celui-ci est protégé au niveau national et inscrit sur la Liste rouge des espèces menacées de Champagne-Ardenne. Il présente de fortes populations, notamment au niveau des étangs.

Au vu des résultats, il semble que le site de la Barbarie est assez peu favorable aux amphibiens, notamment aux différentes espèces de Tritons car aucune d'entre elles n'a pu être observée.

Insectes

Les compléments d'inventaire des insectes de 2010 et de 2011 ont mis en évidence 21 nouvelles espèces de Lépidoptères rhopalocères dont **une espèce inscrite sur l'annexe IV de la directive Habitat-Faune-Flore et sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne: l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*)**. Trois autres espèces inventoriées sur le site sont également inscrite sur cette Liste rouge : la Petite violette (*Boloria dia*), le Fadet de la mélique (*Coenonympha glycerion*) et la Lucine (*Hamearis lucina*). Chez les Odonates, 11 nouvelles espèces ont été inventoriées dont une inscrite sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne : La Grande aeschne (*Aeshna grandis*). Finalement, 8 nouvelles espèces d'Orthoptères ont été ajoutées à la liste de celles initialement connues sur le site dont 2 inscrites sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne : Le Dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*) et le Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*).

Au total, 85 espèces d'insectes sont connues sur le site dont 38 espèces de Lépidoptères rhopalocères, 24 espèces d'Odonates et 23 espèces d'Orthoptères.

Les listes d'espèces contactées et leurs statuts de protection sont détaillés en Annexe 1.

Tableau 1. Etat des connaissances sur la faune

Groupes	Nombre d'espèces contactées	Observateurs	Années	Etat des connaissances
Oiseaux	65	CENCA LPO CA	2005-2006 2011	Bon
Amphibiens	2	CENCA	2005-2006 2010	Bon
Insectes	85	CENCA	2005-2006 2010-2011	Bon
Mammifères	3	CENCA	2005-2006	Moyen

Tableau 2. Synthèse des statuts de protection et de la valeur patrimoniale des espèces animales

Groupe	Nombre d'espèces	Directive Habitats		Directive Oiseaux Ann I	France		Champagne-Ardenne
		Ann II	Ann IV		PN	LRF	
Oiseaux	65	/	/	4	50	12	16
Amphibiens	2	/	/	/	1	/	1
Insectes	85	/	1	/	1	1	10
Mammifères	3	/	/	/	/	/	/

PN : protection nationale
LRF : liste rouge française

3. Programme d'actions

Actualisation du tableau de synthèse des opérations du DOCOB

Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Code opération	Intitulé de l'action du DOCOB (2008)	Priorité DOCOB 2008		Nouvel intitulé 2016	Détails	Priorité DOCOB 2016	Type de mise en œuvre
Maintenir et favoriser les habitats d'intérêt communautaire	1 - Restaurer et entretenir les milieux de pelouses	GH 1	Débroussaillage des zones envahies par les arbustes	●●●	↻	Débroussaillage de restauration de milieux ouverts (pelouses sèches).		●●●	Contrat Natura 2000
		GH 2	Entretien régulier par pâturage	●	↻	Entretien par pâturage des milieux ouverts (pelouses sèches).		●●	Contrat Natura 2000
		GH 3	Entretien régulier par fauche	●●●	↻	Fauche – débroussaillage de milieux ouverts (pelouses sèches).		●●●	Contrat Natura 2000
		GH 5	Décapage superficiel pour restaurer la végétation typique	●	✗				
	2- Restaurer et entretenir les milieux humides	GH 1	Débroussaillage des zones envahies par les arbustes	●●●	↻	Débroussaillage de restauration de milieux ouverts (milieux humides).		●●●	Contrat Natura 2000
		GH 3	Entretien régulier par fauche	●●●	↻	Fauche – débroussaillage de milieux ouverts (milieux humides).		●●●	Contrat Natura 2000
		GH 4	Création de mares	●	↻	Entretien de mares		●●	Contrat Natura 2000
		GH 5	Décapage superficiel pour restaurer la végétation typique	●	✗				
		GH 6	Préserver les sources et les suintements	●●●	✓			●●●	Animation Natura 2000
	3 – Préserver les boisements patrimoniaux	GH 7	Création ou restauration de clairières	●●	✓			●●	Contrat Natura 2000
		GH 8	Laisser les peuplements forestiers évoluer naturellement	●	✓			●	Animation Natura 2000
		GH 9	Respecter les bonnes pratiques de gestion forestière (pas de plantation, éviter coupe rase...)	●	↻			●●	Animation Natura 2000
	4 - Favoriser les zones en herbe pour limiter les intrants agricoles	GH 10	Mesures agri-environnementales (MAE) à construire et définir en lien avec les agriculteurs du site lors d'une réunion de travail	●●●	↻	Mesures agri-environnementales (MAE) à construire et définir en lien avec les agriculteurs		●●	MAE
		GH 11	Maintenir des bandes enherbées	●●	✓			●●	Animation Natura 2000
Améliorer les connaissances sur le site	5 - Améliorer les connaissances sur les milieux, la faune et la flore	SE 1	Compléments d'inventaires sur les chauves-souris	●●	↻	Suivi de la faune des milieux humides et des pelouses sèches (oiseaux, mammifères, herpétofaune et insectes)	Lors des suivis les espèces d'intérêt communautaire devront être étudiées en priorité. Les suivis seront « régionalisés » par la DREAL.	●●	Etude
		SE 2	Compléments d'inventaires sur les amphibiens	●					
		SE 3	Compléments d'inventaires sur les insectes (Lépidoptères, Odonates et Orthoptères)	●●					
		SE 4	Compléments d'inventaires sur les oiseaux	●					
					+	Suivi de la flore des milieux humides et des pelouses sèches		●●	Etude

	6 - Evaluer l'impact de gestion	SE 5	Suivi des bio-indicateurs (flore, avifaune, insecte) de l'état de conservation des habitats communautaires	••	↻	Suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.				
		SE 6	Suivi de l'évolution de la surface des habitats de la Directive	••						
Sensibiliser les acteurs locaux dans le but de la mise en place d'une gestion pérenne	7 - Informer la population et les acteurs locaux sur la préservation du site	FA 1	Réalisation d'animations de sensibilisation et des réunions d'information pour les acteurs locaux et la population locale	•••	✓					
		FA 2	Edition d'une lettre d'information et rédaction d'articles dans la presse locale	••	↻	Valorisation du site et édition d'une lettre d'information.		•••	Animation Natura 2000	
		FA 3	Réalisation de sortie « nature »	••						
	8 - Ajuster le périmètre Natura 2000	AD 1	Nouvelle proposition de zonage Natura 2000	•••	✗					
	9 – Suivi administratif et missions d'assistance de la structure animatrice	AD 2	Rédaction des chartes Natura 2000 et des MAE	•••	↻	Incitation à la contractualisation et accompagnement technique et administratif		•••	Animation N2000	
		AD 3	Incitation auprès des propriétaires pour la contractualisation	••						
						+	Assurer une vigilance écologique sur le site	Porter à connaissance et veiller au respect réglementation, au respect des procédures d'évaluation des incidences Assurer l'articulation entre l'animation du site Natura 2000 et les politiques publiques Fournir un appui technique pour la bonne prise en compte des enjeux de préservation du site	•••	Animation N2000
		AD 4	Suivi administratif du docob	••	↻	Gestion administrative courante	Organisation et animation du COPIL Programmation et rédaction des bilans annuels et des rapports triennaux Actualisation du Docob Mise à jour de la base SIN2	•••	Animation N2000	
				+	Travail de cohérence à l'échelle inter-régionale avec les autres animateurs Natura 2000		•••	Animation N2000		

Légende du tableau :

↻ Opération modifiée

✓ Opération non-modifiée

+ Opération ajoutée

✗ Opération supprimée

Priorité forte : •••

Priorité moyenne : ••

Priorité faible : •

Annexes

Annexe 1 – Liste d'espèces faunistiques et statuts de protection

Avifaune

nom scientifique	nom français	PN	Ois	LRF	LRR
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	X			
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	X	II		AS
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	X			
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	X			
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	X	I		AP
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	X		VU	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	X		VU	AP
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	X			AS
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	X	I		V
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	X			
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés		II		
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert		II		
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		II		
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	X			
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet				
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide				
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	X		NT	AS
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	X			V
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	X			
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	X			AS
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	X			
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisettes	X			
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule		II		
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	X	II		
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		II		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	X			
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine		II		
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		II		
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	X			
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	X			
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	X		NT	AS
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	X			
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	X		VU	
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tâchetée	X			

nom scientifique	nom français	PN	Ois	LRF	LRR
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	X			
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	X		NT	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		II		
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	X			
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	X			
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	X			
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	X			
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	X			
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise				AS
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	X			
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	X			AS
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	X	I		
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	X			AS
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde		II		
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	X	I	NT	V
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	X	II	AS	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		II		
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	X			
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	X			
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	X		VU	V
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	X			
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	X			
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomène	X			
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	X			
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	X			AS
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	X			
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	X			
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	X		NT	
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois		II		AS
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	X			
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	X			

Mammifères

nom scientifique	nom français	PN	Hab	LRF	LRR
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril				
<i>Oryctogalus cuniculus</i>	Lapin de garenne				
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux				

Amphibiens

nom scientifique	nom français	PN	Hab	LRF	LRR
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	Oui			AS
<i>Rana esculenta</i>	Grenouille verte				

Insectes

nom scientifique	nom français	Hab	PN	LRF	LRdb	LRR	Ordre
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue						Odonate
<i>Aeshna grandis</i>	Grande Aeschne					X	Odonate
<i>Aeshna mixta</i>	Aeschne mixte						Odonate
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur						Odonate
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore						Orthoptère
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant						Odonate
<i>Calopteryx virgo virgo</i>	Caloptéryx vierge						Odonate
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert						Odonate
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux						Orthoptère
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste						Orthoptère
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet vert-échine						Orthoptère
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures						Orthoptère
<i>Chrysochraon dispar dispar</i>	Criquet des clairières						Orthoptère
<i>Clossiana dia</i>	Petite violette					X	Lépidoptère Rhopalocère
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle						Odonate
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Coenonympha glycerion</i>	Fadet de la mélisse					X	Lépidoptère Rhopalocère
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris						Lépidoptère Rhopalocère
<i>Colias hyale</i>	Soufré						Lépidoptère Rhopalocère

nom scientifique	nom français	PN	LRF	LRR	Ordre
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré				Orthoptère
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé			X	Odonate
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée				Odonate
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore			2 X	Orthoptère
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe				Odonate
<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Erythromma lindenii</i>	Naïade aux yeux rouges				Odonate
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des Bromes				Orthoptère
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux				Orthoptère
<i>Gomphus pulchellus</i>	Gomphe gentil				Odonate
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre				Orthoptère
<i>Hamearis lucina</i>	Lucine			X	Lépidoptère Rhopalocère
<i>Inachis io</i>	Paon du jour				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé			X	Lépidoptère Rhopalocère
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant				Odonate
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Leptidea sinapsis</i>	Piéride de la moutarde				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophie ponctuée				Orthoptère
<i>Lestes virens</i>	Leste verdoyant			X	Odonate
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée				Odonate
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve				Odonate
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre taches				Odonate
<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet	An.4	X	E X	Lépidoptère Rhopalocère
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil				Lépidoptère Rhopalocère

nom scientifique	nom français	PN	LRF	LRR	Ordre
<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire				Orthoptère
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois				Orthoptère
<i>Netta peposaca</i>	Demi-deuil				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Ochlodes venatus</i>	Sylvaine				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie				Orthoptère
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène			X	Orthoptère
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé				Odonate
<i>Papilio machaon</i>	Machaon				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun				Orthoptère
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée				Orthoptère
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée				Orthoptère
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes				Odonate
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-Diable				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Polyommatus bellargus</i>	Argus bleu celeste				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Polyommatus coridon</i>	Bleu nacré				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de la mauve				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu				Odonate
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée				Orthoptère
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux				Orthoptère
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du prunier				Lépidoptère Rhopalocère

nom scientifique	nom français	PN	LRf	LRR	Ordre
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes			X	Lépidoptère Rhopalocère
<i>Sympetma fusca</i>	Leste brun				Odonate
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympetrum sanguin				Odonate
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympetrum strié				Odonate
<i>Tetrix undalata</i>	Tétrix des clairières				Orthoptère
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte				Orthoptère
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Bande noire				Lépidoptère Rhopalocère
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain				Lépidoptère Rhopalocère

PN : protection nationale

Ois : directive "Oiseaux" ; I : espèce inscrite à l'annexe I ; II : espèce inscrite à l'annexe II

Hab : directive "Habitats-Faune-Flore" ; An2 : espèce inscrite à l'annexe 2 ; An4 : espèce inscrite à l'annexe 4 ; An5 : espèce inscrite à l'annexe 5

LRf : liste rouge française (CR = en danger critique, EN = en danger, VU = Vulnérable)

LRdb = Liste Rouge des Orthoptères menacés par domaine biogéographique (domaine néomoral) (SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs), 2004.)

LRR : liste rouge régionale (E = en danger, V= vulnérable, R= rare, AP= à préciser, AS= à surveiller)

S : espèce à surveiller ; V : espèce vulnérable ; d : espèce en déclin